

# Inscriptions au Certificat de Formation Générale

## Session du 4 juin 2018

### Ouverture du registre des inscriptions

Le registre des inscriptions des candidats au Certificat de Formation Générale (CFG), session du 4 juin 2018, sera ouvert **du vendredi 9 février au vendredi 23 mars 2018 inclus** pour tous les candidats domiciliés dans les départements du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort.

### Public concerné

► la session de juin est ouverte à des adultes et à des élèves qui ne sont plus soumis à l'obligation scolaire ou en fin de scolarité, domiciliés dans les départements du Doubs, du Jura, de la Haute Saône et du Territoire de Belfort.

Les candidats sont répartis en 2 catégories :

- candidats stagiaires ou scolaires
- candidats individuels

PUBLIC CONCERNÉ :	SCOLAIRES, Y COMPRIS ENSEIGNEMENT SPECIALISÉ	NON SCOLAIRES et NON SOUMIS A L'OBLIGATION SCOLAIRE (INDIVIDUELS)
MODALITÉS D'INSCRIPTION :	Se renseigner auprès du secrétariat de l'établissement.	Sur internet à l'adresse suivante : <a href="https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat/portal/login">https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat/portal/login</a>
CONFIRMATION D'INSCRIPTION :	Sera fournie par l'établissement.	Sera envoyée à chaque candidat après la fin des inscriptions. (Merci de veiller à ce que les noms et prénom du candidat soit bien inscrit sur la boîte aux lettres.) Elle devra être transmise par voie postale, accompagnée des pièces justificatives demandées, au rectorat – bureau DEC 3 – <b>au plus tard pour le vendredi 6 avril 2018</b> , délai de rigueur.

### Date et nature des épreuves

La date des épreuves est fixée au **lundi 4 juin 2018**.

Epreuve écrite de français, portant sur la maîtrise de la langue - durée : une heure

Epreuve écrite de mathématiques, constituée d'exercices en rapport avec la vie pratique - durée : une heure

Epreuve orale - durée : 20 minutes

**L'épreuve orale prend appui sur un dossier** élaboré à partir de l'expérience professionnelle du candidat, ou de stage(s) de formation, ou de centres d'intérêt personnels.

Le dossier présenté doit comporter **6 pages maximum**. Sa rédaction implique l'usage des technologies de l'information et de la communication. **Le dossier est obligatoire.**

**Il doit être remis pour le mardi 15 mai 2018** au centre d'examen dont les coordonnées seront indiquées sur la convocation.

### Candidats en situation de handicap

Les candidats en situation de handicap peuvent demander un aménagement des conditions d'examen.

Le dossier de demande d'aménagement d'épreuves doit être constitué dès l'inscription. (Au plus tard le 23 mars 2018)

Adresser la demande à :

- Dr Marie-Christine THEVENOT, Médecin désigné par la CDAPH du Doubs, 26 Avenue de l'Observatoire 25000 BESANCON ; Tél : 03.81.65.48.69, mail [ce.sante.dsden25@ac-besancon.fr](mailto:ce.sante.dsden25@ac-besancon.fr)
- Dr Laurence GUILLAUME, Médecin désigné par la CDAPH de Haute Saône, 5 place Beauchamp 70000 VESOUL ; Tél : 03.84.78.63.07 ; mail [ce.sante.dsden70@ac-besancon.fr](mailto:ce.sante.dsden70@ac-besancon.fr)
- Dr Mireille PROST, Médecin désigné par la CDAPH du Jura, 335 Rue Charles Ragmey BP 602, 39021 LONS LE SAUNIER Cedex ; Tél : 03.84.87.27.45 ; [ce.sante.dsden39@ac-besancon.fr](mailto:ce.sante.dsden39@ac-besancon.fr)
- Dr LOHMANN, Médecin désigné par la CDAPH du Territoire de Belfort, Place de la Révolution Française - BP 129, 90003 BELFORT CEDEX ; Tél : 03.84.46.66.13 ; mail [ce.sante.dsden90@ac-besancon.fr](mailto:ce.sante.dsden90@ac-besancon.fr)

### Pour plus d'informations

Rectorat de l'Académie de Besançon, Division des examens et concours, Bureau DEC 3, 10 rue de la Convention, 25030 BESANCON CEDEX. Tél : 03.81.65.73.76 ou 03.81.65.74.75